

Les outils existants en matière de protection de l'environnement : possibilités et limites.

Nadia Christinet, déléguée scientifique à l'environnement et l'énergie Etat de Vaud DGE



nadia.christinet@vd.ch

FORUM ARPEA 7 octobre 2016

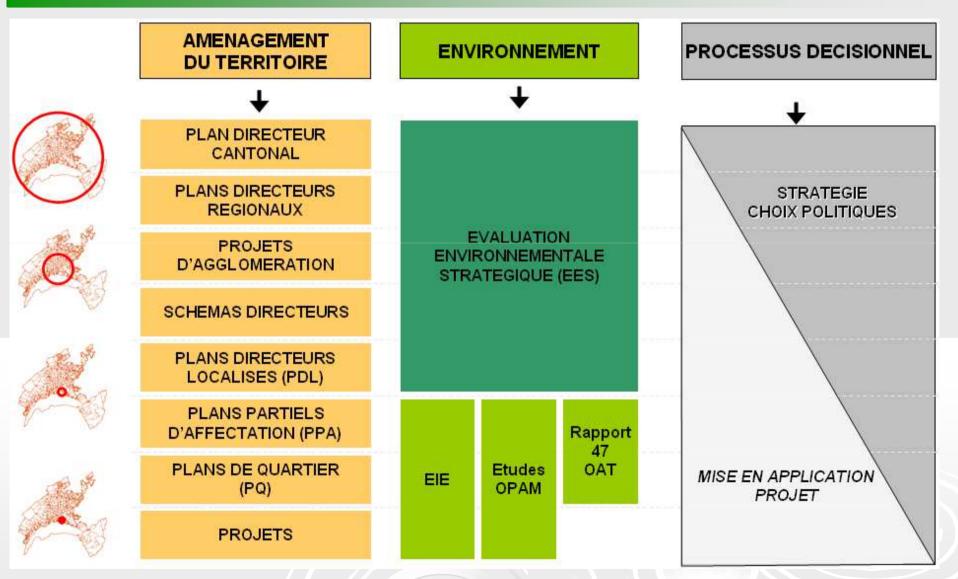


Sommaire

- A. Possibilités et limites des outils existants pour la protection de l'environnement :
 - 1. Vue générale des outils
 - Planification territoriales et les évaluations environnementales stratégiques EES
 - 3. Les études d'impact sur l'environnement EIE et le suivi environnemental de réalisation SER
- B. Plate forme éolienne vaudoise
- c. Plate forme VOLTEFACE de recherche, unil

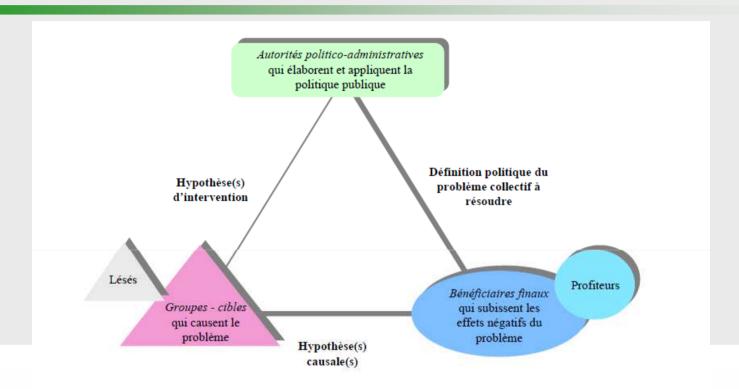


1. Les outils existants de la protection de l'environnement





1. Les outils face au triangle des acteurs d'une politique publique ?



Source: Knoepfel et al. (2006): 63

- l'EIE prévoit une participation dans le cadre de la procédure sous forme d'oppositions aux projets
- l'EES ou d'autres études pourrait permettre la participation des acteurs en amont des procédures



1. Les outils face aux formes de participation du public ?

Formes de participation

Gestion du risque et des oppositions

Respect des procédures administratives. Réponse aux pressions extérieures. Sauvegarde de la réputation.

Communication unilatérale

Lettres et bulletins d'information, discours et conférences, affichages et campagnes ...

Dialogue intégré dans le développement des projets

Coopération entre acteurs et promoteurs dès l'origine du projet. Recherche de solutions cooptées, novatrices et durables.

Communication multilatérale

Groupes de travail, forums, espaces de dialogue basés sur une information transparente concernant les tenants et aboutissants du projet ...

Etablissement d'un système d'alerte et acquisition de connaissances

Identification précoce des thèmes importants. Recherche d'expertises externes.

Communication bidirectionnelle

Récolte ciblée d'informations auprès des acteurs, sondages, débats publics, retours en ligne ...

© Sociolution

- l'EIE ne prévoit une participation de forme dialogue
- les conclusions d'autres études plus participatives pourraient être reprises dans les projets soumis à EIE



2. Planification cantonale directrice et EES

- répond à la loi LAT : prévoir l'implantation de projets à fortes incidences pour l'aménagement du territoire et l'environnement (Art. 8 LAT, al.1 lt c)
- permet aux acteurs privés de s'engager pour des projets de coûts élevés
- La planification cantonale n'implique pas forcément une coordination des acteurs visés
- La planification cantonale ou l'EES pourrait mieux préparer les acteurs communaux, afin de mieux anticiper des conflits potentiels
- La participation devrait traiter des marges de manœuvres locales (transparence financière des efforts et des gains)



2. EES: la bonne méthodologie?

1. Diagnostic et bilan environnemental - mise à niveau mise en évidence des objectifs atteints et des défauts par domaine

2. Cadrage - objectifs contraintes, potentialités, enjeux, objectifs, synergies

3. Évaluation - coordination

mise en cohérence des planifications, mesures, choix

4. Finalisation des résultats EES - intégration

élaboration des principes de mise en œuvre mesures territoriales et organisationnelles



2. EES d'aujourd'hui

L'évaluation environnementale stratégique

- Prévue par une directive européenne, mais pas encore en droit interne
 - Permet le développement de variantes
 - 8 Ne prévoit pas forcément la participation du public



3. L'étude d'impact sur l'environnement et le suivi environnemental de réalisation

- © l'EIE est reconnue, acceptée, cadrée juridiquement
- les RIE sont de qualité et documentent l'ensemble des impacts environnementaux
- B L'EIE n'est pas un outil de développement durable :

espace : échelle de la parcelle

temps: phase de construction SER et d'exploitation

(pas de cycle de vie),

social : la participation du public est limitée à la procédure (recours) et les effets sur la santé pourraient être mieux documentés

économique : pas d'internalisation des coûts externes



B. La plateforme éolienne vaudoise et les démarches participatives

François Schaller, Ingénieur, DGE - Direction de l'énergie Etat de Vaud François.schaller@vd.ch



La planification éolienne vaudoise

4ème adaptation du PDCn (en cours de validation)

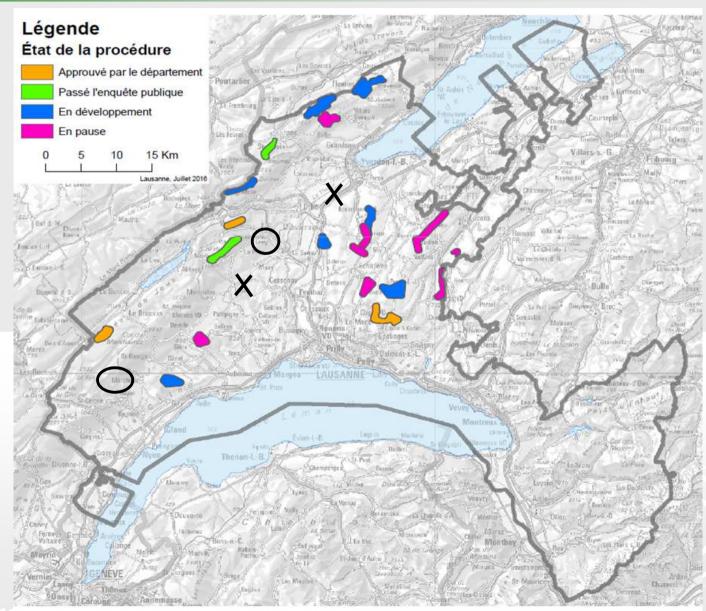
Evolutions de la planification

Suppression de :

- Cronay
- Daillens-Oulens

Ajout de :

- Bavois
- Essertines-sur-Rolle



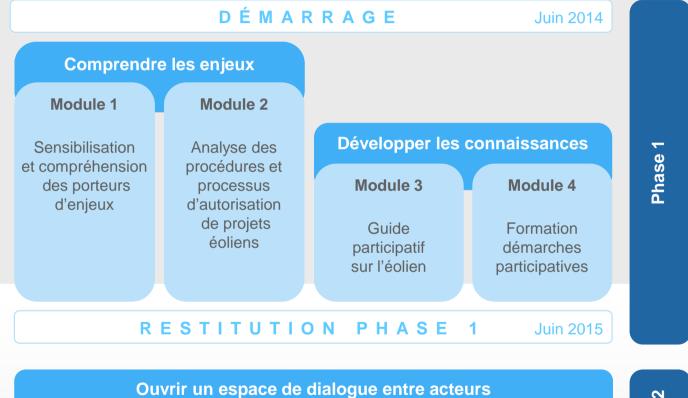


Démarche de la planification

- Sélection des sites selon une procédure d'évaluation basée sur 12 critères
- Ces sites ont été inscrits au Plan directeur cantonal à l'issue de la procédure de consultation
- Constitue la base légale pour construire des parcs éoliens (réaffectation des zones)



Plateforme éolienne vaudoise



Module 5

Mise en place de mesures d'accompagnement / Démarches participatives

Phase 2



Résultats (attentes et constats)

Deux scènes d'action

- Scène institutionnelle: Canton / Communes et développeurs
- Scène territoriale: Développeurs / Associations et population

Des procédures complexes

- Des mécanismes de sélection méconnus
- Une procédure qui offre peu de marges de manœuvre
- Des problèmes de communication
- Une enquête publique sans préparation préalable

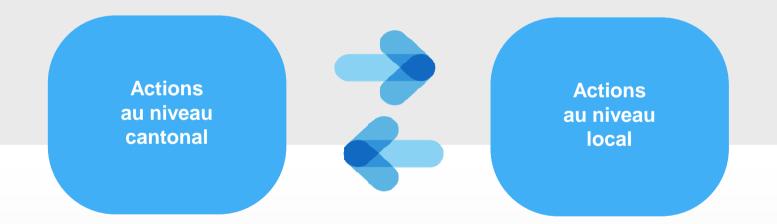
Une population qui veut être prise en compte dans les projets

- Besoin d'un espace pour discuter ouvertement des thématiques
- Besoin d'améliorer le flux d'information et de communication entre tous les acteurs
- Besoin de comprendre tous les enjeux face à la complexité des projets éoliens



Orientation

Faciliter le dialogue et renforcer la confiance





Mesures prises

Mesures de coordination

Bureau COPEOL

Travail sur les problématiques générales: radars, avifaune, etc.

Guichet de suivi

Suivi de l'avancement des dossiers en examen jusqu'à la mise à l'enquête

Mesures de participation

- Démarches participatives
 Soutien et conseil organisationnel du Canton
- Communication et échanges
 5 à 7 / Développement du site internet
- Formation sur les démarches participatives
- Guide pour une démarche participative



Possibilités de mise en œuvre

